

La chute du prix des énergies fossiles : menace ou opportunité pour une relance «verte» de l'économie??

Mathieu BOURGEOIS, 24 Avril 2020



Suite au confinement, la demande et le prix des énergies fossiles ont chuté, ce qui les rend très attractives pour la relance économique post-crise. Le politique pourrait pourtant en tirer parti pour accélérer la transition énergétique.

La crise sanitaire liée au Coronavirus nous offre une répétition générale de ce que tous les climatologues, préconisent pour enrayer le réchauffement climatique : une baisse significative de la consommation d'énergie fossile. Or, depuis le confinement instauré partout dans le monde, la demande en pétrole, charbon et gaz a fortement chuté. Ainsi, la consommation de pétrole a chuté pour atteindre au mois d'avril 2020 son niveau de... 1995 (lire cette [analyse](#) sur BFMTV.com).

Nous observons la même diminution de la consommation d'électricité en Belgique (lire notre article [L'efficacité énergétique en test réel](#)).

C'est donc vers ce scénario que nous devrions tendre dans les années à venir, en vue de stabiliser le climat. Mais avec cette différence notable : pour y arriver, il ne s'agira pas d'imposer un arrêt brutal des activités économiques ni un confinement généralisé, mais bien de mettre en œuvre des politiques volontaristes telles que l'amélioration de la Performance Énergétique des Bâtiments, la décarbonation du parc automobile, du chauffage des bâtiments...

En outre, nos droits, libertés et habitudes de consommation devront certes évoluer, mais à travers un débat démocratique porté par les citoyens (lire notre article [Entre pic pétrolier et réchauffement climatique, voici venu le temps de la sobriété énergétique](#)). Ces changements sont déjà en cours, avec par exemple l'interdiction progressive des voitures à moteur thermique, mais aussi à travers l'octroi de nouveaux droits comme celui de consommer une énergie renouvelable locale et partagée au bénéfice des citoyens (lire notre article [Vers des citoyens acteurs du marché de l'énergie durable](#)).

La baisse actuelle de la demande en énergie, combinée à la guerre des prix entre pays producteurs de pétrole (débutée bien avant la crise sanitaire), ont eu comme conséquence, en vertu des lois de l'offre et de la demande, une chute impressionnante du prix des énergies fossiles.

Le pétrole a ainsi perdu 60% de sa valeur depuis janvier 2020 et le charbon 20%. En ce qui concerne le pétrole, cette baisse des prix est renforcée par

une certaine inflexibilité de la production. En effet, les pays producteurs ont récemment conclu un accord pour réduire la production, mais cela ne semble pas suffisant pour enrayer la baisse des prix (lire cette [analyse](#) de Radio Canada). S'ajoute à cela l'incapacité de certains pays à décréter une baisse de la production (lire cet [article](#) de Les Echos).

Un effet de YoYo nuisible à la transition énergétique

Si à court terme ces prix planchers sont communiqués comme une bonne nouvelle, c'en est une mauvaise pour la transition énergétique car ces prix rendent les énergies fossiles plus compétitives que les technologies renouvelables et les efforts d'efficacité énergétique.

A l'heure où une crise économique extrêmement sévère se profile, la tentation est aujourd'hui grande pour tous les acteurs du monde économique, les Gouvernements en tête, de parier à nouveau sur ces technologies carbonées pour relancer la machine économique à moindre coût et contribuer ainsi à compenser le manque de recettes causées par la mise à l'arrêt de l'économie. Et ce, d'autant plus que, même si la consommation des énergies fossiles repart rapidement à la hausse, leurs prix mettront des mois voire des années à retrouver leurs niveaux d'avant crise. Les mécanismes de marché sont donc incapables d'offrir une vue stable et sécurisante sur le plan économique, dans le monde du fossile.

On se retrouve donc dans un scénario de YoYo économique, annoncé par les défenseurs de la notion de pic du pétrole depuis plusieurs années :

Si les producteurs pétroliers vendent aujourd'hui à perte, cette situation va créer une méfiance de la part des investisseurs sur le long terme. Ceux-ci ne trouvant plus de marges de bénéfices suffisantes dans cette industrie.

Les sites de production les plus coûteux pourraient dès lors être mis à l'arrêt, tandis qu'un désinvestissement pourrait se faire sentir dans ce secteur. D'où une diminution de l'offre, qui aurait comme conséquence de faire remonter les prix.

Cette remontée, en fonction de son niveau, pourrait nous remettre dans la situation actuelle dès la moindre crise... En clair, avec les énergies fossiles on joue (et jouera) au YoYo.

Pour mieux comprendre cette volatilité des prix, nous vous invitons à lire notre [interview](#) de Patrick Brocorens, fondateur et président de la section belge de l'ASPO (Association for the Study of Peak Oil and Gaz) et co-auteur d'un rapport d'enquête publique du Parlement wallon sur « Les liens entre l'économie et le pic pétrolier et ses implications pour la Wallonie ».

En outre, une relance économique basée sur des énergies fossiles bon marché se traduira inévitablement par un effet rebond, c'est à dire une forte augmentation des émissions de CO₂ post-crise.



Un prix juste pour les énergies fossiles

Comment dès lors éviter ce scénario ? Nous n'avons pas le choix : il faut donner le plus vite possible un prix juste aux énergies fossiles qui tiennent compte de leurs effets sur le réchauffement climatique et donc pas uniquement fixé par les lois de l'offre et la demande.

A cet égard, la baisse actuelle des prix pétroliers représente une double opportunité, selon Estelle Cantillon, professeur d'économie à l'ULB, qui s'explique dans une [carte blanche](#) dans L'Echo. En effet, l'Etat pourrait aujourd'hui appliquer une indexation des prix, sous forme de taxe, des énergies fossiles à fréquence régulière (par exemple hebdomadaire) afin de maintenir le prix de ces produits le plus proche possible de leur niveau de janvier 2020. Selon elle, il s'agirait d'un acte responsable envers les générations futures, alors qu'elles aussi, auront besoin de marges de manœuvre financières pour gérer les changements climatiques qui s'annoncent.

Etienne de Callatay, économiste en chef d'Orcadia Asset Management, a récemment formulé dans [Le Soir](#) une proposition allant dans le même sens.

Une taxe carbone nécessaire et vertueuse

En outre, une intervention des pouvoirs publics est d'autant plus nécessaire que, parallèlement à cette chute des prix sur le marché de l'énergie, un autre marché est affecté par l'arrêt de l'économie : celui des permis des émissions de carbone, dont le prix a chuté de 40%.

Une taxation des énergies fossiles, nous semble dès lors nécessaire pour les raisons suivantes :

Accroître et surtout maintenir la compétitivité des énergies renouvelables vis-à-vis des énergies fossiles et ce indépendamment d'une décroissance de la demande et donc des prix de ces dernières (une taxe modulable, en fonction des évolutions du marché semble donc à cet égard souhaitable).

Eviter à court terme un retour massif vers la consommation d'énergies fossiles, une fois le confinement levé.

Développer un cadre stable de prix des énergies permettant à une activité économique de s'exprimer en confiance sur la durée ;

Créer une recette fiscale supplémentaire - de l'ordre de 1 milliard € pour l'Etat belge - qui alimente structurellement – et en douceur – la transition

énergétique.

Financer des alternatives durables et socialement justes



Est-ce qu'une taxe carbone ne va pas impacter en premier lieu les publics les plus fragiles? Cette question est légitime et la crise des gilets jaunes en France et en Belgique a démontré son importance. Deux précisions par rapport à cela :

D'une part, l'idée n'est pas de taxer à outrance les énergies fossiles dont de nombreux consommateurs vont encore dépendre pendant des années, mais bien les maintenir moins compétitives que les énergies renouvelables. La bonne nouvelle à cet égard, c'est que le prix des énergies renouvelables ont déjà baissé et la tendance va se poursuivre dans les années à venir.

D'autre part, les Gouvernements doivent mener des politiques cohérentes en la matière en utilisant les recettes de cette taxe pour développer les alternatives durables et/ou les rendre plus accessibles (transports en commun, voitures électriques, panneaux solaires, pompes à chaleur, ...). Par ailleurs, le fond mazout en Belgique pourrait être transformé en un fond d'aide à l'investissement des plus précarisés dans une installation solaire ou une pompe à chaleur. En Belgique, il y a une réelle volonté d'assurer une transition juste. Ainsi, le SPF Environnement prend pour modèle la Suisse, où la taxe carbone augmente le pouvoir d'achat des ménages à bas revenus (lire notre article [La taxe carbone belge sera-t-elle juste ?](#)).

Un choix crucial pour notre société

Oui mais à court-terme n'est-ce pas priver notre économie d'une énergie bon marché, bien utile pour des entreprises, dont la plupart sont dans le rouge voire pire provoquer la faillite d'entreprises dont l'activité est essentiellement basée sur la consommation d'énergie fossile, telle que l'industrie automobile ou les compagnies aériennes ?

La réponse à cette question est à la fois oui et non. Non car les opportunités qu'offre la transition énergétique en termes d'emplois et d'activités économiques sont réelles (lire ce communiqué de IRENA : [Les énergies renouvelables peuvent contribuer à une récupération économique résiliente et équitable](#)), mais oui car il serait faux d'affirmer que l'impact économique d'une telle taxation serait neutre.

Néanmoins, laisser volontairement bas les prix des énergies fossiles, revient à en faire profiter davantage les entreprises les plus polluantes, ce qui est évidemment pas souhaitable non plus pour la transition énergétique. En outre, toutes une série d'autres outils à disposition des pouvoirs publics pour aider les entreprises en temps de crise (faciliter l'accès aux crédits, aides financières directes, simplification administrative, ...).

Nous sommes ici face à un choix crucial pour l'avenir de notre planète : profiter de la relance économique pour accélérer la transition énergétique ou bien revenir en arrière et condamner l'humanité à subir de plein fouets les effets du réchauffement climatique que beaucoup prédisent encore bien plus graves que la crise sanitaire actuelle. A cet égard, les politiques de relance économiques, mais aussi plus spécifiquement la proposition de la Commission européenne de révision de la Directive sur la fiscalité énergétique qui sortira début 2021 et la position de la Belgique et des autres Etats sur le contenu de celle-ci seront à suivre.

Source URL: <http://renouvelle.be/fr/actualite-internationale/la-chute-du-prix-des-energies-fossiles-menace-ou-opportunite-pour-une>